

D 28.01	10h	Messe d'entrée en catéchuménat enfants du KT et de l'éveil à la foi	église St-Thibaut
D 28.01	12h	Déjeuner annuel des Amis de St-Thibaut	mairie de Marly
D 28.01	15h	Jubilé Saint-Thibaut : conférence « <i>Saint Thibaut de Marly, à la fois contemplatif et actif, un modèle pour aujourd'hui ?</i> » par Raymond Jarnet et Gillette Labory.	église St-Thibaut
D 28.01	18h30	Messe animée par les jeunes	église St-Vigor
V 02.02	12h 18h30	Messes de la fête de la Présentation du Seigneur	St-Thibaut Ste-Anne
S 03.02	11h	Journée portes ouvertes à la maison St Jean Baptiste	Versailles
S 03.02	18h30	Soirée provençale à la salle paroissiale de	L'Étang-la-Ville
S 03.02	19h	Soirée dégustation de soupes	crypte St-Thibaut
D 04.02	10h30	Messe d'action de grâce du père Matthieu Dupont	Mantes-la-Jolie
D 04.02	12h30	Déjeuner « Tissons des liens »	crypte St-Thibaut
D 04.02	14h	Journée pour la vie consacrée Ste-Jeanne d'Arc	Versailles
D 04.02	17h	Concert AOST	église St-Thibaut

Cette semaine, nous prions pour

► **le baptisé** : Adrien GILLES

► **les enfants** : du caté et de l'éveil à la foi qui font leur entrée en catéchuménat ce dimanche à l'église St-Thibaut.

► **le futurs mariés** : réunis avec tous les fiancés du diocèse.

► **les défunts** : Pierre-Yves STRAINCHAMPS, Christiane ARNAUD, Félix HUBERT.

► **à l'intention de** :

S 27.01 18h30 St-Louis :-
D 28.01 10h St-Thibaut : Robert GAUTHIER†
D 28.01 11h30 Ste-Anne : Odette PRIN†
D 28.01 18h30 St-Vigor : Michel SAUVIAT†
Ma 30.01 12h St-Thibaut : les âmes du purgatoire
Me 31.01 7h30 St-Vigor :-
Me 31.01 12h St-Thibaut : les âmes du purgatoire
J 1^{er}.02 12h St-Thibaut :-
V 02.02 12h St-Thibaut : Philippe THOMAS†
V 02.02 18h30 Ste-Anne :-
S 03.02 12h St-Thibaut :-

Confessions dans les églises : ► Annulée le V 02.02, 17h30-19h à St-Vigor,
► S 03.02, 10h-12h à St-Thibaut et ► 17h30-18h15 à St-Louis, ► D 04.02, 10h30-11h15 à Ste-Anne.
Permanence d'accueil du P. Gaël : ► S 03.02, 10h-11h30 au rdc du CAP St-Thibaut.

Adresses des lieux de culte :

Eglise St-Vigor	17 bis route de St-Cyr	78160 Marly-le-Roi
Eglise St-Thibaut	58 bis avenue J. F. Kennedy	78230 Le Pecq
Eglise St-Anne	2 rue Jean Mermoz	78620 L'Étang-la-Ville
Eglise St-Louis	42 route de Versailles	78560 Le Port-Marly
Chapelle Ste-Amélie	1 avenue de Grandchamp	78230 Le Pecq

Groupelement paroissial catholique de Marly-le-Roi / Le Pecq / L'Étang-la-Ville / Le Port-Marly

Dominic@les ISSN 2805-1335 - Père Gaël Bénéat - 17 bis route de St-Cyr - 78160 Marly-le-Roi

Mail : secretariat@marly-catholique78.fr - Tél : 01 39 58 49 00 - Site : www.marly-catholique78.fr

Accueil au presbytère St-Vigor : lundi à vendredi : 10h-12h et 15h-17h | samedi 10h-12h



Dominic@les

28 janvier 2024 - 4^{ème} dimanche du temps ordinaire



LE CHEMIN DE LA GRATITUDE



C'est un émigré d'un pays de l'est qui vient demander l'asile politique en France. Le fonctionnaire de la préfecture lui demande : - Alors Monsieur, que pouvez-vous nous dire des droits de l'homme dans votre pays d'origine ? - Oh, on ne peut pas se plaindre, réponds l'homme. - Ah ? Bon. Et les conditions de travail ? - Bah, non, on ne peut pas se plaindre - Mais alors, parlez-nous de la répression

politique ! - La répression politique ? Non, là non plus, on ne peut pas se plaindre - Mais, pourquoi avoir demandé l'asile politique ? - Et Bien, justement, c'est qu'en France on peut se plaindre !

Nous avons peut-être plus l'habitude de nous plaindre que de rendre grâce. Il y a sûrement des choses qui ne vont pas dans notre vie, mais pour autant il y a des choses qui vont bien. L'action de grâce est une attitude spirituelle à cultiver, sinon nous allons rendre nos cœurs amers et secs. Le saint Père en recevant en audience des religieuses les exhortait à ne pas laisser l'amertume entrer en elles. Le Pape a tenu à les mettre en garde contre « les maladies de la vie consacrée », et en particulier celle de « l'amertume », « liqueur du diable » qui nous cuisine de l'intérieur. « Quand on cultive le vinaigre au lieu du sucre, quelque chose ne fonctionne pas », a expliqué le pape François, en invitant les religieuses, quand elles voient une sœur dans cette situation, à l'aider à en sortir. Laissez seulement faire l'Esprit qui nous donne cette douceur qui est une douceur spirituelle.

Comme nous avons besoin de douceur dans notre cœur ! Pour cultiver cette douceur, prenons le chemin de la gratitude. Nous entendons dans le psaume de ce dimanche : « *Allons jusqu'à lui en rendant grâce, par nos hymnes de fête acclamons-le !* » Nous qui sommes en route dans notre année jubilaire, prenons le temps de nous réjouir pour tout ce que le Seigneur nous a donné et de ce qu'il nous donne aujourd'hui.

L'action de grâce peut être spontanée, mais il est toujours bon de s'y exercer. Nous avons devant nous les quarante jours du Carême pour retrouver le chemin de l'action de grâce et de la gratitude. Le parcours qui vous a été proposé est l'occasion pour vous de faire entrer dans vos cœurs le miel de la gratitude, pour que cette douceur vous établisse dans la paix et que vous portiez la paix autour de vous. Il vous suffit de vous inscrire :

<https://marly-catholique78.fr/2024/01/12/prendre-le-chemin-de-la-gratitude/>

Prenez le chemin de la gratitude pour y trouver la joie de l'Évangile.

Père Gaël Bénéat+



ÉCHOS DU CONSEIL PASTORAL... DU 16 JANVIER



Remontées sur la journée de formation autour de notre évêque des conseillers pastoraux samedi 13 janvier :

Ce fut une matinée très dense mais très enrichissante. Notre évêque, Mgr Luc Crepy nous a parlé du rôle des laïcs dans la mission d'Évangéliser et de la nécessité d'être « disciple missionnaire », selon l'expression du pape François. Le Conseil Pastoral a un double enjeu : un enjeu missionnaire et un enjeu de communion. Il a été rappelé que la mission de conseiller pastoral est un engagement et pas seulement un service. Cet engagement s'appuie sur la foi du baptême. Le père Dominique Barnérias, professeur au séminaire, a décrit le Conseil Pastoral comme la paroisse en miniature. Le Conseil est écouté, est informé, et remonte les informations. Il se met à l'écoute de l'Esprit Saint pour discerner sur les sujets évoqués.

Après les interventions, les participants se sont répartis dans une douzaine d'ateliers pour échanger autour de thèmes divers « Comment être acteur de communion dans l'Église ? » ; « Comment animer un Conseil pastoral ? » ; « les statuts du CP » ; « la relecture pastorale » ; « le discernement » etc...

Réforme des statuts du Conseil Pastoral :

La révision des statuts du Conseil Pastoral se poursuit, à partir des recommandations données par le diocèse. La réflexion s'appuie sur la définition que donne le diocèse : « Le Conseil Pastoral représente la communauté chrétienne auprès du responsable de celle-ci. Il a pour objectif de promouvoir l'Évangélisation. C'est un conseil où les fidèles apportent leurs concours pour étudier ce qui touche à l'activité pastorale, l'évaluer et proposer des conclusions pratiques. »

La question de la qualité de la représentation des différentes composantes de notre groupement est importante. Le Conseil Pastoral privilégie un Conseil resserré de treize personnes, avec des membres de droit, des membres cooptés et des membres élus. Le Conseil Pastoral souhaite conserver des représentants pour les quatre clochers des trois paroisses.

La consultation des paroissiens au début du renouvellement du processus de nomination des conseillers pastoraux va être rendu systématique, donnant la possibilité à chacun de proposer des noms pour le conseil et même de se proposer soi-même. La révision des statuts doit déboucher sur des élections de nouveaux membres pour remplacer les conseillers en fin de mandat entre mars et juin 2024.

Prochaine réunion du Conseil Pastoral le mardi 12 mars 2024.

PRENDRE LE CHEMIN DE LA GRATITUDE

Parcours de Carême de l'année jubilaire du Groupement Paroissial de Marly, à mener en petites équipes de partage. Renseignements et inscriptions **jusqu'au 2 février** : à la sortie des messes dans les 4 clochers et en ligne sur le formulaire : <https://forms.office.com/e/MJxrXm07kU>. Questions : jubilesaintthibaut@gmail.com. « Ne laissons pas passer sans le saisir ce nouveau moment de grâce, ce moment favorable. Rendons donc grâces et avançons. » (M. Camdessus).



JUBILÉ DES 60 ANS DE L'ÉGLISE SAINT-THIBAUT

Dimanche 28 janvier 2024, 15h, à l'église Saint-Thibaut, conférence « *Saint Thibaut de Marly, à la fois contemplatif et actif, un modèle pour aujourd'hui ?* » par Raymond Jarnet et Gillette Labory ; pour découvrir l'actualité de la figure de Thibaut de Marly : personnalité historique de notre région, moine cistercien à l'abbaye des Vaux-de-Cernay, saint protecteur de notre église jubilaire.

ADORATION CONTINUE À L'ORATOIRE ST-THIBAUT

L'adoration est un cadeau de notre Seigneur. Des créneaux sont encore disponibles : **mardi 11h-12h, jeudi 11h-12h et 16h-17h, vendredi 1h-2h (nuit) et 16h-17h**. Vous pouvez aussi être en binôme si un autre horaire vous convient mieux. Inscription : adoration@marly-catholique78.fr ou 06 08 68 72 86.



SACREMENT DES MALADES

Dimanche 11 février, au cours de la messe de 10h à St-Thibaut, il sera possible de recevoir le sacrement des malades. Si vous souhaitez le recevoir, merci de vous inscrire à l'accueil du presbytère au 01 39 58 49 00. Vous serez recontactés. Une rencontre de préparation est prévue le **samedi 10 février à 16h** à la crypte St-Thibaut.



RENCONTRE DU VENDREDI AU TEMPLE DE MARLY

Vendredi 2 février à 15h, 31 chemin des Maigrets, la communauté protestante accueille Mgr Luc Crepy, évêque de Versailles, sur le thème « *La foi à l'épreuve de la toute-puissance : lutter contre les abus dans l'Église* ».



ÉGLISE VERTE

Samedi 3 février à 19h, à la crypte St-Thibaut, dégustation conviviale de soupes réalisées par des paroissiens avec des produits locaux. Vous pourrez goûter la soupe préférée du pape François ! Contact : 06 60 37 90 83



DÎNER PROVENÇAL : SALLE PAROISSIALE DE L'ÉTANG-LA-VILLE

Samedi 3 février à partir de 18h30, au 61 route de St-Nom, l'association paroissiale de l'Étang-la-Ville propose un repas provençal convivial et festif avant le Carême. 15€ adultes et +12 ans / 5€ enfants. Inscriptions : asso.paroisse@gmail.com.



DÉJEUNER « TISSONS DES LIENS »

Dimanche 4 février à 12h30, à la crypte St-Thibaut, rejoignez-nous pour le déjeuner. Merci d'apporter soit un plat salé, soit un plat sucré. Pour l'organisation, merci de vous inscrire au 06 60 52 87 11 ou 06 60 37 90 83.



CONCERT AOST À ST-THIBAUT

Dimanche 4 février à 17h, à l'église St-Thibaut, les Amis des Orgues de St-Thibaut vous convient à venir écouter le récital d'orgue de David Cassan, titulaire de l'orgue de l'Oratoire du Louvre à Paris, dans un programme alliant des œuvres du répertoire et des improvisations. Entrée et participation libres. Détails sur le site de la paroisse.



CONCERT DU CONSERVATOIRE DE MARLY À ST-VIGOR

Lundi 5 février à 19h, à l'église St-Vigor, audition publique des classes d'orgue du conservatoire de Marly-le-Roi. Entrée libre.



LECTIO DIVINA ŒCUMÉNIQUE

Mardi 6 février à 20h30 au Temple de Marly, 31 chemin des Maigrets, *lectio divina* œcuménique pour prier avec nos frères protestants et orthodoxes.



ENTRÉE EN CARÊME

Mercredi 14 février, mercredi des Cendres : 4 messes avec imposition des cendres à **7h30** à St-Vigor, **12h** à St-Thibaut, **18h30** à St-Louis et **20h** à Ste-Anne.

